

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

Séance du 18 septembre 2017

L'an deux mille dix-sept et le dix huit septembre à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, convoqué le 13/09/2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, GUTHON Bernard, HOSTACHE Jean-Claude, DUSSERT Sandrine, MATHON Colette, OUGIER Isabelle

Etaient absent : Pascal GARNOT donne pouvoir à Robert VEYRAT

Délibération N° 2017- 33 Bail mise à disposition d'une pièce dans la salle du Traversant

Le Mairie fait part au Conseil Municipal de la situation de la Maison d'Assistante Maternelle dont la gestion est confiée à l'association « les Marmottons ».

Le bien fondé de la démarche initiée par la commune est désormais avéré puisqu'une troisième professionnelle sera bientôt intégrée à la structure pour permettre d'accueillir jusqu' à 12 enfants.

Les travaux décidés par la municipalité pour l'agrandissement des locaux dans l'ancienne pièce de réception du camping se passent bien et s'achèveront bientôt (perçement de la porte, modification électrique, faux plafond avec chauffage et menuiserie).

L'association disposera courant 2018 d'un compteur électrique individuel dont la demande a été faite pour isoler sa consommation de celle de la salle polyvalente désormais opérationnelle.

Pour l'année nouvelle 2018, il est proposé de fixer forfaitairement les charges d'eau, d'assurance et d'électricité pour la somme de 1 500€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **Fixe 1 500 € / an** les charges que devront être réglées par l'association en contrepartie des fluides collectifs payable semestriellement à terme échu.

Suffrages exprimés 11 - Pour : 11 - Contre 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

